



**COMPTE - RENDU DE LA  
SEANCE DU  
Jeudi 20 Octobre 2016  
à 20h30**

**Membres présents :** ALVERGNAS Jean-Marc, CLOYE Jérémy, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Ludovic, FAURE Pierre-Paul, FAYOLLE Christian GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien, VENET Anne-Marie

**Membres excusés :** , BESSON Guy, DEPIERRE Catherine,

**Secrétaire de séance :** FAURE Ludovic

**Adhésion au contrat groupe d'assurance du CDG 69 contre les risques statutaires**

Monsieur le Maire rappelle que le centre de gestion du Rhône a lancé un appel d'offre pour choisir une assurance groupe. C'est le groupement SOFAXIS / CNP ASSURANCES qui a été retenu. Les taux proposés pour les agents CNRACL sont les suivants : Tous risques avec 10j de carence = 5,89% de la masse salariale, 15j de carence = 5,55% et 30j = 5,10%. Risques sans la maladie ordinaire : 4,05%.

A ce taux s'ajoute la participation liée à la gestion administrative : tous risques : 0,27% et sans la maladie ordinaire : 0,23%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, choisi à l'unanimité : Tous risques avec 10j de carence à 5,89% de la masse salariale et 0,27% pour la gestion administrative. Pour les agents IRCANTEC il en sera de même : tous risques avec 10 jours de carence.

**Redevance d'occupation du domaine public demandée à ORANGE**

Pour 2016, la RODP se monte à 1 178,87 euros.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander la RODP pour ce montant à l'opérateur ORANGE.

**Redevance d'occupation du domaine public demandée à ENEDIS**

Pour 2016, la RODP se monte à 197 euros.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander la RODP pour ce montant à l'opérateur ENEDIS.

**Reprise de la délibération d'accord de principe pour la création des logements de l'écoquartier**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retirer la délibération DE201607070005 du 7 juillet 2016.

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de la collecte des déchets**

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport annuel

sur le prix et la qualité du service public de la collecte des déchets. Il dit que ce rapport est accessible au public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture.

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de de l'assainissement collectif**

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. Il dit que ce rapport est accessible au public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture.

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif**

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif. Il dit que ce rapport est accessible au public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture.

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de la collecte de l'eau**

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau. Il dit que ce rapport est accessible au public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture.

**Questions diverses**

- Le TELETHON aura lieu **le samedi 3 décembre, de 15h à 20h, à la salle polyvalente**, sous forme de marché de Noël. La salle est mise à disposition gratuitement. Le nettoyage sera pris en charge par le TELETHON.
- La commission fleurissement fait le bilan de l'année écoulée. Elle demande un budget supplémentaire pour l'achat d'arbustes et d'arbres pour embellir le village. Les devis se montent à 950 euros. Le Conseil Municipal accorde ce budget à l'unanimité.
- L'opération de subventions accordées aux particuliers par le SIMOLY, pour l'achat de broyeurs à végétaux, rencontre un vif succès. Il ne reste que 1500 euros sur les 5 000 euros alloués.
- Le produit des amendes de polices accordé par le département du Rhône à la commune de Meys, se monte à 8 860 euros. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- La Ste Barbe des pompiers de Haute-Rivoire aura lieu à Meys **le samedi 26/11/2016 à 17h à la salle des fêtes**. Tous les habitants sont invités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.  
Le prochain conseil municipal aura lieu le 24 novembre 2016.

Philippe GARNIER  
Maire